



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, France – 12 NOVEMBRE 2018

Les ayants-droits de GERMAINE BOURET « La plus grande dessinatrice de son époque » (Walter Disney, 1953) veulent mettre fin aux contrefaçons et soutiennent de nouveaux projets.

Les ayants-droits de l'artiste Germaine Bouret (1907-1953), pour la première fois réunis dans leur totalité, ont signé un accord avec la société des Editions Germaine Bouret, qu'ils ont dûment mandatée afin de développer de nouveaux projets artistiques et de défendre leurs intérêts patrimoniaux et leur droit moral en mettant fin aux très nombreuses contrefaçons et activités illicites de diverses personnes morales ou physique en France et à l'International.

UNE LUTTE SANS EXCEPTION CONTRE TOUTES LES FORMES DE CONTREFAÇON

C'est un message sans ambiguïté que souhaitent donner aux différents contrefacteurs qui ont depuis des années utiliser sans droits ni titres les œuvres de Germaine Bouret. De très nombreuses reproductions et des publications ont été faites sans autorisation. Toutes les actions judiciaires seront dorénavant systématiquement engagées pour mettre un terme aux agissements délictuels des sociétés, des associations et des personnes contrefaisantes.

DES NOUVEAUX PROJETS A L'HORIZON 2020

Après la signature à l'été 2018 d'un accord de partenariat avec l'UNICEF, comme « Entreprise Amie de l'UNICEF », ce sont de nouvelles perspectives qui s'ouvrent pour refaire vivre les dessins mondialement connus de l'artiste, partie intégrante du patrimoine artistique et culturel français et qui s'inscrit aussi pleinement dans notre mémoire collective. Un très bel ouvrage regroupant l'essentiel de ses œuvres avec beaucoup d'inédits, un dessin animé et de nouveaux produits dérivés de grade qualité sont en préparation. Des accords de licence de marques et d'utilisation des dessins ont d'ores et déjà été signés par des partenaires français et étrangers. En 2020, des manifestations seront organisées pour fêter le centenaire des personnages des Bouret's.

DES ŒUVRES GRAPHIQUES PROTÉGÉES JUSQU'EN 2057

Germaine Bouret a toujours travaillé en partenariat avec son frère jumeau, Marcel Bouret (1907-1986) qui signait notamment les légendes de ses dessins et lui inspirait les idées et les scènes. Ensemble, ils créent dès 1920 les personnages des Bouret's qui feront leur renommée et leur succès. Bilingues français-anglais de par leur mère britannique, Germaine et Marcel Bouret ont très souvent travaillé pour des clients anglophones et notamment pour les studios Walt Disney.



A PROPOS DE GERMAINE BOURET :

Germaine Bouret est une illustratrice française née à Paris, le 29 mai 1907.

Avec son frère jumeau **Marcel**, ils ont trouvé l'inspiration à Paris dans la rue et les squares en dessinant les enfants, thème quasi exclusif de leur œuvre, et rapidement ils se sont spécialisés dans les cartes postales et les gravures en différents formats, qui seront très largement diffusées dans de nombreux foyers français et dans le monde entier. Ils ont également illustré des livres pour enfants comme Alice au pays des merveilles et les Contes de Perrault et collaboré avec Walt Disney.

Le travail et la vie de **Germaine Bouret** est très étroitement liés à celui de son frère jumeau **Marcel Bouret (1907-1986)**, qui rédigera l'intégralité des légendes de ses dessins, pour une œuvre artistique commune et indissociable. Ensemble, ils créent dès **1920** les personnages des **BOURET'S**, dont les aventures feront leurs succès et leur réputation au niveau international.

ENFANCE ET FORMATION

Leur père Auguste, était un berrichon monté à Paris pour des raisons professionnelles et leur mère une anglaise (nom de jeune fille Helen King). La vie et l'œuvre de Germaine et de Marcel ont été marquées par leurs souvenirs d'enfance. Très jeune, Germaine est attirée par le dessin et dessinera dès l'âge de 4 ans, mais c'est à l'âge de 13 ans qu'elle s'orientera réellement vers ce qui sera la passion de sa vie, **en créant, en 1920 avec son frère**, les personnages et les aventures des « **BOURET'S** ».

Elle se fait remarquer très tôt en 1922, date à laquelle elle remporte un concours national de dessin (première de la catégorie adolescents) avant de suivre des cours dans cette discipline à l'école de la rue Madame à Paris. À 17 ans, le 18 février 1924, elle entre pour une période de quelques mois comme dessinatrice de mode à la maison de haute couture Jeanne Lanvin, sise au 22 Faubourg Saint-Honoré à Paris.

LES DEBUTS

À vingt ans, en 1927, ils créent sa société sous le nom « Éditions Bouret », auteur-éditeur. Leurs premiers travaux concernent des menus et des gravures. C'est son frère caricaturiste et auteur, qui fréquentait le milieu des chansonniers montmartrois, qui rédigera l'intégralité des légendes de ses illustrations, créant ainsi une véritable œuvre artistique commune et indissociable.

En 1928, Germaine illustre un livre édité chez Fernand Nathan Touche à tout, ses tragiques mésaventures. Ensemble, ils travailleront également pour un éditeur de cartes postales.

Ils réaliseront des séries entières thématiques : les petits métiers, les fêtes, les sujets religieux, les bains de mer, les sports d'hiver, la chasse etc.

Les dessins de Germaine seront beaucoup repris par les commerçants : boîtes, emballages, calendriers, livres disques... mais aussi la publicité (Nestlé, Blédine...). Un million de ses dessins seront répandus dans le monde. Elle participera à des salons et même à l'exposition universelle de 1937 dans la catégorie Arts et Techniques. Elle collaborera brièvement à la revue Jean-Pierre.



APOGEE DE LEUR CARRIERE

Après l'exposition universelle, Germaine est au sommet de son art. Elle est maintenant installée avec sa famille au 3, rue Ferber, dans le XX^e arrondissement. La société est devenue « Ateliers Bouret » et l'objet « Études de dessins publicitaires, cartes postales, gravures, calendriers, affiches, menus ».

Au début des années quarante, Walt Disney qui recrute en Europe des dessinateurs pour ses studios aux États-Unis va même repérer Germaine et lui demandera de travailler pour lui, ce qu'elle refusera préférant rester dans son pays. Il dira de Germaine à son décès qu'elle était « la plus grande dessinatrice de son époque ».

Durant la guerre, elle illustre des ouvrages de propagande destinés aux enfants, tel Il était une fois un Maréchal de France. En 1945 sort *Nounouk*, les aventures d'un petit ourson, qui sera suivi plus tard par *Nounouk à la mer* et *Nounouk en relief*, un livre avec découpage, puis *Chansons du printemps de la vie*, un recueil de chansons.

Après la fin de la guerre, elle réalise de nombreux ouvrages utilisant des techniques élaborées de découpe, de collage et d'animation. Ces livres sont appelés « livres animés ». Vers 1950, Germaine et Marcel illustrent une quantité importante de livres et des disques.

DES ŒUVRES DU PATRIMOINE ARTISTIQUE ET CULTUREL FRANÇAIS

Dès 1920, Germaine et Marcel Bouret ont créé et développé leur œuvre commune, aujourd'hui indissociable, en inventant l'univers des personnages des « BOURET'S » et au travers de leurs différentes collaborations. Ne dessinant pratiquement que des enfants, ils ont naturellement été sollicités pour des œuvres concernant la jeunesse : colonies de vacances, cantine, sauvegarde de l'enfance.

Ils ont aussi travaillé pour la publicité. Lesieur a fait appel à eux pour des feuillets publicitaires et des fiches-recettes réalisés sous forme de bande dessinée, Vitteloise dont Marcel a aussi créé le slogan « L'eau qui chante et qui danse », Jacquemaire pour l'illustration de ses boîtes de farine Blédine et de nombreuses autres marques. Il est à noter que la corporation utilise encore cette image aujourd'hui, soit depuis plus de cinquante ans. Elle a réalisé également des dessins publicitaires pour les sous-vêtements Petit Bateau.

En 1938, elle signe quelques dessins d'animaux, principalement des chiens, du pseudonyme « King », nom de jeune fille de sa mère. Germaine Bouret disparaît brutalement le 25 janvier 1953, à l'âge de 45 ans. Son frère Marcel, poursuivra seul la défense des intérêts et de la mémoire de sa sœur jusqu'à son décès, en 1986.

>>>> Les informations et les reproductions officielles sont accessibles sur le site Internet : www.germainebouret.com

CONTACT PRESSE :

contactdroits@germainebouret.com

+33 (0) 6 33 49 30 63